

Délibération n°10/06/2026-34

du mercredi 10 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à 14 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 29 mai 2026, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Marc CECCALDI.

- Nombre de membres en exercice : 18
- Présents : Dalia MESSARA, Marc CECCALDI, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Marc FERAUD, Loris MARTIN, Sébastien NOURIAN, Antoine BOLLASINA, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présents en visioconférence : Frédérique DUMICHEL, Laure SCANDOLERA
- Procurations : Sophie JOISSAINS (Marc CECCALDI), Brigitte DEVESA (Marc FERAUD), Pierre VASARELY (Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI), Florian GAITE (Juliette NORMAND-BEORCHIA)
- Absents : Dominique AUGÉY, Kayané BIANCO ROATTA, Carlos CASTELEIRA

Monsieur le président a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Bilan 2025 dans le cadre de l'accréditation HCERES

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le Code de l'éducation

Vu l'arrêté du 3 juillet 2024 de la ministre de la Culture et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche fixant la liste des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique accrédités

Vu les statuts de l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

Vu le guide relatif à la procédure d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine des arts visuels

Selon l'article L. 759-2 du code de l'éducation, « *Les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques sont accrédités par arrêté du ministre chargé de la culture, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels, pour la durée du contrat pluriannuel signé avec l'Etat.* »

Dans le cadre de la procédure d'accréditation, le « Document stratégique pluriannuel identifie, dans un dialogue stratégique, les objectifs que porte l'établissement et leurs modalités de mise en œuvre pendant la durée de la prochaine accréditation.

L'ESAAix a été accréditée en juillet 2024 pour une période de 5 ans à la délivrance du Diplôme national d'art option art et au

Diplôme national supérieur d'expression plastique option art.

Le guide relatif à la procédure d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine des arts visuels prévoit qu'un bilan comprenant l'évaluation de l'atteinte des objectifs est présenté chaque année en conseil d'administration.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration, à l'unanimité,
PREND acte du bilan annexé à la présente délibération.

Fait à Aix en Provence

Le Président du conseil d'administration,

Marc CECCALDI



Annexe à la délibération n°10/06/2026-34

Bilan d'étape 2025

Des objectifs du document stratégique pluriannuel

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Accréditations 2024-2029

A- Introduction : présentation de l'établissement

L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence jouit depuis longtemps d'une solide réputation fondée sur l'importance, et plus largement sur la diversité exceptionnelle de son offre d'enseignement : autour, d'une part, des technologies émergentes couvrant le vaste champ du numérique (ateliers art sonores, mécanique, 3D, photo, vidéo, médias programmés, jeux vidéos, web) et d'autre part, de la diversité des pratiques artistiques actuelles et décloisonnées (peinture, dessin, dessin d'espace, volume, performance, édition/impression). Sa formation repose sur un éventail très large et représentatif des pratiques artistiques contemporaines faisant de son Option ART une offre singulièrement complète. Cette spécificité dans le panorama des écoles d'art en France s'appuie sur l'activité d'un laboratoire de recherche historique (Locus Sonus Vitae), à la renommée internationale. La reconnaissance professionnelle et artistique des enseignants et enseignantes qui y exercent, ainsi que celle des anciens étudiants et étudiantes qui en sont issus, son site architectural remarquable, sa situation centrale à Aix-en-Provence dans une ville à haute valeur culturelle, sont autant de facteurs déterminants qui continuent de séduire les jeunes candidats à l'examen d'entrée et à résonner auprès d'un large public.

L'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini est un établissement public de coopération culturelle, ayant pour mission l'enseignement supérieur artistique et la recherche en art. L'école prépare ses étudiants au Diplôme national d'art (DNA,



valant grade de Licence) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, valant grade de Master).

L'ESAAIX accompagne aussi un parcours doctoral de recherche en création. Elle est fortement impliquée à l'international via des conventions et la mobilité étudiante.

Par ailleurs, l'école mène des activités de diffusion, de promotion et d'expertise dans le domaine de la création contemporaine en organisant des expositions, cycles de conférences et colloques. Elle valorise le travail de ses étudiants et de ses diplômés à travers des programmes de résidences et de rencontres avec des professionnels de l'art.

L'ESAAIX propose aussi le dispositif de validation des acquis de l'expérience. Les candidats à la VAE bénéficient d'un accompagnement méthodologique proposé par deux artistes enseignants de l'école. Il s'agit de reconnaître l'importance que revêt la formation tout au long de la vie pour les artistes plasticiens, ainsi que d'accompagner les parcours singuliers qu'autorise cette pratique. Dans la continuité de son engagement dans l'accompagnement à une meilleure intégration au marché du travail et à l'élaboration d'un parcours scolaire inscrit dans le monde professionnel, l'Esaix propose depuis 2022 des dispositifs de formation complémentaires afin de permettre à certains de ses diplômés après le Master de développer ses compétences. Le LabPro, dans l'offre pédagogique de l'ESAAIX, est à considérer comme une année de mise en route du projet personnel et professionnel des jeunes artistes tout juste sortis de leur DNSEP. Parallèlement à cette formation professionnelle qui repose sur des nécessités de spécialisation, l'école a ouvert un post-diplôme « art et enseignement », proposition faite chaque année à un diplômé d'intégrer pendant deux semestres universitaires l'équipe pédagogique, sous la tutelle de quelques enseignants, et de bénéficier de qualifications propres au domaine d'activité.

En outre, l'école met en place des actions artistiques visant à garantir l'égal accès de tous à la culture en participant à des événements dans la ville et la région. Elle propose notamment des cours publics auprès de la population localement. L'école est partenaire des principaux acteurs de la ville et entend participer activement à leur rayonnement croisé.

L'ESAAIX est membre du réseau Les École(s) du sud.

L'équipe de direction de l'ESAAix est composée de Barbara Satre (directrice, Virginie Domény (directrice adjointe). L'organisation de la gouvernance s'appuie sur les statuts de l'établissement définis en 2011 dans le cadre de la création de l'EPCC. Elle est composée d'un conseil d'administration, d'un CAPVE (Conseil Artistique, Pédagogique et de la Vie Étudiante), d'un Comité social territorial (CST), de Conseils pédagogiques (CP) et d'un Conseil scientifique et de la recherche (CSR).



Les chiffres-clés (les plus récents, 2025-2026) :

- 7026 m2 (deux niveaux et un sous-sol), 4500 m2 d'ateliers, en plein cœur de la ville.
- 175 étudiant-es inscrit-es pour l'année 2022-2023, cycles 1 et 2.
- 8 étudiants en LabPro pour l'année 2025-2026
- 2 post-diplômes « Enseignement » pour l'année 2022-2023
- 2 doctorants en partenariat avec Aix Marseille Université
- 304 inscriptions au concours (et commissions d'équivalence en 2026) ;
- Taux de boursiers annuel moyen de 39,50%. 38 % en 2025/26.
- Taux d'étudiants étrangers pour l'année 2022-2023 : 19%
- Effectif total des agents : 50, dont une équipe de 20 PEA, de 8 AEA de l'enseignement supérieur, et de 8 AEA des cours publics, à laquelle s'ajoutent un agent mis à disposition de la ville d'Aix, de nombreux intervenants extérieurs, dans le cadre des séminaires ou des enseignements de projet notamment.
- Un budget réalisé de 3,383 millions € en fonctionnement pour 2025 (3,53 millions € au budget primitif 2026) et de 67,6K € en investissement pour 2025 (164,4K € au budget primitif 2026).

B- Diagnostic

L'ESAAIX a constamment pu et su compter sur une solide équipe administrative et enseignante dont l'implication, tant dans les instances de gouvernance que de pilotage, a été source de développement, et ce malgré un double changement de direction et le contexte de pandémie qui caractérisent la période traversée. Cette continuité et ce désir de construction se sont aussi constatés du côté des relations nouées avec l'ESAAIX : « des échanges réguliers et pérennes avec des partenaires socio-économiques et culturels, à la mesure de l'établissement, qui traduisent un lien solide d'inscription de l'école dans la société ». Parallèlement, ce besoin d'agrandissement du prisme de ses activités s'est affirmé avec l'élargissement du périmètre de son laboratoire de recherche Locus Sonus Vitae, attestant par là-même de la centralité et de l'installation structurelle au long court des démarches de recherche-crédation au sein du cursus pédagogique et artistique, créant des passerelles constructives aux niveaux local, national et international.

Ce volontarisme affirmé dans le sens d'une articulation entre les domaines (entre les enseignements, entre les médiums et entre les compétences dans le champ ouvert de la culture ou dans les sciences humaines et sociales), au sein même de sa maquette et dans l'accompagnement des étudiant.es, a été rendu possible par l'adoption d'une orientation claire en faveur d'une pédagogie de projet. Celle-ci a



démontré par ailleurs la flexibilité des parcours tendant vers une meilleure adaptation aux trajectoires individuelles des étudiant.es. Une telle progression des modalités d'enseignement et de programmation se solde à présent par une phase de stabilisation des formations proposées au sein de l'établissement, pour une lisibilité opérante de l'offre. L'école a, en outre, valorisé la diversité de ses ateliers, dont en particulier, ceux qui comportent des équipements de pointe dans le domaine des environnements numériques, une qualité qu'il est aujourd'hui crucial de préserver. Car en effet, le bâtiment vieillissant souffre d'un manque de réhabilitation qui limite, voire qui frêne, le développement des enseignements. De nouveaux espaces exploitables sont à trouver et cela fait l'objet d'une discussion positive actuellement avec les membres fondateurs de l'EPCC, à commencer par la ville d'Aix-en-Provence, consciente de cette problématique et prévoyant le lancement de l'étude en 2024 (via le dossier en cours Contrat de plan État-Région). Le dialogue renforcé profondément avec la municipalité et avec la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur ouvre sur des échanges bienveillants et réguliers quant à l'économie de gestion de l'ESAAIX, témoignant d'un soutien déterminé. Forte de cette aide, l'ESAAIX entame maintenant un travail indispensable d'acquisition d'outils d'analyse concernant les différents aspects de son fonctionnement : outils de pilotage budgétaire (plan de comptabilité dynamique), outils d'étude des flux d'étudiant.es (logiciels de scolarité dédié) et du devenir des diplômé.es (enquête et mise en place d'un réseau d'alumni), pour un équilibre de gestion maîtrisé, propre à assurer la bonne poursuite de ses formations.

S'appuyant sur ce diagnostic, l'ESAAIX considère que les objectifs priorisés par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture recoupent les perspectives de progression soulignées par le HCERES pour l'établissement. Afin d'atteindre pleinement cet horizon de renforcement structurel à 2029, l'école a choisi un objectif complémentaire portant sur ses besoins en outils techniques d'observation (objectif 4 : Apporter un soutien logistique aux différentes fonctions supports pour une meilleure lisibilité du travail réalisé, interne et externe).

C- Bilan 2025 des objectifs stratégiques pour la prochaine période d'accréditation (d'ici 2029)*

OBJECTIF 1 : Structurer la démarche qualité pédagogique

Indicateur 1: Taux de retour des questionnaires d'évaluation des enseignements et des formations.



Afin d'améliorer le **suivi des étudiant.es** et la **qualité des enseignements** au sein de l'ESAAIX, ainsi que **l'opérativité de ses formations** auprès de ses nouveaux diplômé.es, l'établissement élabore un double dispositif d'enquête.

Les engagements :

- Mettre en place une évaluation des enseignements
- Adapter l'outil d'enquête (questionnaire des enseignements) aux méthodes pédagogiques dites de projet et qui impliquent la prise en compte de l'expérience collective des enseignements.
- Sensibiliser les étudiant.es aux enjeux de l'évaluation
- Impliquer d'avantage l'équipe pédagogique dans le processus de l'évaluation (élaboration du questionnaire, explication des enjeux de l'évaluation aux étudiant.es, faire un retour aux étudiant.es des résultats de l'évaluation).
- Organiser un sondage des nouveaux diplômé.es au moment de leur remise des diplômes, trois mois seulement après leur sortie de l'école, dans le but d'obtenir un instantané de leur vécu à l'ESAAIX.

Indicateur 2: Taux de retour des questionnaires pour l'évaluation de la diversité des parcours avant l'entrée en première année et en cours de cursus.

Analyser la forme que prend chaque parcours individuel d'étudiant en envisageant et en comparant leurs choix disciplinaires, leurs modes de réorientations éventuelles, leurs options de complémentarité des enseignements dans le supérieur pour parfaire leurs apprentissages, permettra à l'ESAAIX de comprendre en profondeur la mixité des trajectoires, les difficultés rencontrées, afin de proposer une formation qui puisse dégager **des profils professionnels complets et pluriels, à la fois spécialisés et singuliers, offrant un atout de poids sur le marché du travail.**

Les engagements :

- Mettre en place un questionnaire spécifique proposé aux étudiant.es entrants en première année et en cours de cursus pour connaître leur parcours : d'où ils viennent, comment ils ont connu l'école et comment ils entendent les complémentarités ou les articulations entre leur formation initiale et leur formation actuelle.
- Sensibiliser ces étudiant.es aux enjeux de l'évaluation
- Impliquer l'équipe pédagogique dans l'écriture du questionnaire pour en préciser ensemble les enjeux, dans le but d'ouvrir davantage la pédagogie à une plus grande variété des besoins de formation et faciliter les passerelles entre les champs disciplinaires.



POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par les indicateurs 1 et 2 :

Pour une bonne assimilation et une opérativité optimale de ces enquêtes, il a été décidé la mise en place en 2025, en priorité et/ou en préalable au questionnaire d'évaluation, d'une part l'**autoévaluation** qui a vocation pour l'étudiant à interroger son parcours à l'école et d'autre part **des réunions régulières (trois par an) entre le binôme du service de la pédagogie (coordinatrice des études – assistante pédagogique) et les délégués de chaque promotion** afin de recenser et analyser ensemble les retours sur le déroulement de l'année. Cela fait l'objet de comptes-rendus restitués ensuite directement en CAPVE et journées pédagogiques. Cette démarche de sensibilisation à l'objectivation de nos activités semble plus constructive au stade préliminaire et permet également d'être réactif dans l'adaptation de nos parcours d'enseignements d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, il est apparu préférable de ne lancer le protocole d'enquête qu'au terme du processus de réécriture de notre **règlement des études (2024-2025)**. Ce cadre général d'organisation de la formation, réélaboré largement, en concertation avec l'équipe de l'école et les étudiants, décrit précisément les attendus du cursus à l'ESAAIX. C'est la raison pour laquelle nous avons différé ce lancement, afin de bénéficier d'un référentiel actualisé et commun sur lequel nous reposer.

Dans la continuité de cette phase préparatoire, **une analyse chiffrée débutera donc à la rentrée prochaine (2026)**, nous distribuerons un questionnaire de rentrée (A1) et de sortie (A5) pour être plus fins sur les questions d'orientation de nos candidats (questionnaire « itinéraire de formation »). Les années diplômantes (A3) et (A5) auront leur questionnaire d'évaluation du cursus (questionnaire « questionnaires d'évaluation des enseignements et des formations »), comprenant notamment le volet professionnalisation.

Indicateurs	Réalisé 2022	Réalisé/ou cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de retour des questionnaires d'« évaluation des enseignements et des formations »	0 %	0 %	0 %	0 %	60 %	70 %	80%
Taux de retour des questionnaires	0 %	0 %	0 %	0 %	90 %	95 %	95 %



« itinéraire de formation »							
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

OBJECTIF 2 : Renforcer l'insertion professionnelle

Indicateur 1 : Taux d'insertion professionnelle des diplômé.es à 3 ans

Les trois premières années après la sortie de formation constituent une période charnière qu'il est bon d'appréhender précisément et qui donne des indications importantes pour saisir comment ce moment de lancement dans la vie professionnelle est déterminant, tantôt encourageant ou au contraire délicat.

Mesurer dans le détail les facteurs d'intégration au marché du travail, la progressivité de l'insertion et les freins qui la contraignent parfois, ainsi que leurs évolutions au fil des conjonctures, s'avère très significatif.

Les engagements :

Proposer un accompagnement spécifique et resserré aux diplômé.es de la première à la troisième année après la sortie (année LabPro sélectionnée sur projet, aide à la résidence, aide à la prise de contacts professionnels...).

- Mettre en place un questionnaire spécifique proposé aux diplômé.es au terme de ces trois ans de cheminement.
- Sensibiliser les étudiants durant leur parcours au sein de l'école à la nécessité pour eux et pour l'établissement d'un suivi de leur entrée dans le monde du travail.

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 1

S'appuyant sur le socle dynamique que constitue **le LabPro** qui a à présent trois ans d'existence, et suite au travail long de notre chargée de la professionnalisation pour réaliser cette traçabilité complexe, avec une première analyse via des entretiens individuels de parcours, nous sommes maintenant en mesure de proposer un **suivi d'insertion professionnel**. Les premiers résultats pourront être publiés à la fin de l'année 2026.

Indicateur 2 : Taux d'inscription des diplômé.es au sein de l'annuaire des alumni

Le sentiment d'appartenance à une école supérieure d'art est très souvent puissant et c'est une force sur laquelle l'ESAAIX sait qu'elle peut s'appuyer pour garder le contact avec ses jeunes diplômé.es, animer **un réseau d'entraide**, favoriser des



opportunités de travail, dans le but de renforcer l'insertion professionnelle de ses jeunes diplômé.es.

Les engagements :

- Proposer un accompagnement spécifique et resserré aux diplômés de la première à la troisième année après la sortie (l'année de projet LabPro, aide à la résidence, à la prise de contacts professionnels...).
- Créer un réseau des alumni (une association des « Ex d'Aix » et un groupe LinkedIn).
- Organiser un cycle annuel de conférences « Les Ex d'Aix », pour dynamiser ce réseau, le faire largement connaître et l'élargir.
- Mettre en place un questionnaire spécifique proposé aux diplômés au terme de ces trois ans de cheminement et de suivi régulier afin d'avoir des données chiffrées et analysables.
- Sensibiliser les étudiant-es durant leur parcours au sein de l'école à la nécessité pour eux et pour l'établissement d'appartenir à un réseau d'alumni, réseau d'entraide et de mise en relation professionnelle.

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 1

Le réseau est à présent actif grâce à une dynamique croisée de recensement des portfolios, des conférences (*Les ex d'Aix*), de rencontres professionnelles animées par les diplômés, de rendez-vous de formation professionnelle, de co-portages de résidences, de co-portage du projet de centre d'art en Ehpad, la participation à des réseaux professionnels (L'Ecole(s) du sud, Provence art contemporain, Provence culture, Conférence des grandes Ecole Sud). Tout ceci contribue, par recoupements et sollicitations multi-canaux, à alimenter notre annuaire.

Indicateurs	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'insertion professionnelle	A établir	A établir	A établir	Analyse en cours	65 %	70 %	80%
Taux d'inscription des diplômés au sein de l'annuaire	0 %	50 %	70 %	80 %	80 %	90 %	95 %



OBJECTIF 3 : Assurer la soutenabilité budgétaire et financière

Indicateur 1 Taux des ressources propres permettant de connaître la part des ressources propres par rapport aux recettes globales de l'établissement.

Consciente de la nécessité de l'EPCC de **garantir son équilibre budgétaire**, l'école d'art d'Aix, en dialogue et en accord avec son conseil d'administration, élabore une **stratégie de développement de ses ressources propres**.

Les engagements :

- Renforcer le dialogue de gestion régulier avec ses contributeurs financiers.
- Établir un plan d'objectifs de développement de ses ressources propres (taxe d'apprentissage, facturation des locaux à sommeil, location de salles, mécénat privé, cours publics, réponses à appel à projets nationaux et internationaux)

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 1

Le calcul par taux ne nous semble pas représentatif de l'augmentation réelle de nos ressources propres. Malgré la progression de nos ressources propres, le taux a eu une tendance à la baisse liée mécaniquement, par proportion, aux recherches actives de subventions, autre apport financier en hausse ces dernières années. De plus, en 2025, une partie des ressources propres de l'école (droits d'inscriptions des boursiers) est devenu une compensation de l'état dont la pérennité et le mode de calcul ne sont pas encore fixé durablement.

Indicateur 2 : Mise en place d'un contrôle interne financier.

L'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence établit **une stratégie de sobriété** dans ses dépenses, propre à assurer plus durablement sa soutenabilité financière. Cela commence par une meilleure maîtrise et régulation de ses frais et amélioration des recettes. Cette stratégie prend notamment appui sur la mise en place progressive d'un contrôle interne financier.

Le contrôle interne financier portera sur :



- L'amélioration de la comptabilité analytique
- La mise en place d'un budget pluriannuel des charges de personnel
- La mise en place d'un suivi des seuils de rentabilité des cours publics
- La réalisation, avec le service comptabilité et RH, d'un bilan trimestriel de suivi des évolutions budgétaires

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 2

La comptabilité analytique est opérationnelle à 100% (par service et par fonction). Nous avons mis en place un **budget pluriannuel des charges de personnel** sur 2 ans (en cours pour 3 ans). Le **suivi des seuils de rentabilité des cours publics** est en place. Les **bilans comptables et RH** sont à minima trimestriels.

Indicateur 3: mise en œuvre d'actions de recherche de financements hors État et collectivités publiques

Dans le cadre de son projet d'établissement, l'ESAAIX a identifié quatre leviers d'actions (détaillés ci-dessous) afin d'**accroître son budget avec des sources de financement nouvelles et diversifiées**, valoriser la **qualité de son offre d'enseignement supérieur**, ainsi que sa **production dans le domaine de la recherche-crédation** et **améliorer toujours davantage son attractivité**.

Les objectifs :

- Répondre à des appels à projets européens.
- Renforcer ses réseaux partenariaux pour favoriser sa recherche mécénale (ex. : rapprochement d'ingénieries avec l'école des Arts et Métiers pour mutualiser la recherche de mécénat d'entreprise : financier, en nature ou en compétence, dans le cadre de la création d'un fablab disposant de machines-outils de pointe ; fondation du réseau d'excellence Provence Culture).
- Créer une association des amis de l'ESAAIX pour l'accompagnement financier des projets.
- Rechercher des financements privés (fondations, entreprises, mécènes) dans le cadre de la réhabilitation de son bâtiment et de son site, et pour l'acquisition de nouveaux équipements, ceci dans le souci d'une participation active à la transition écologique et dans une démarche de responsabilisation sociale comme environnementale.



POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 3

L'ESAAix sollicite régulièrement ses partenaires pour soutenir ses projets artistiques et culturels (exemple : Centre d'art en EHPAD, Université Paris 8 colloque IA...). Depuis fin 2024, elle s'est également attelée à la mise en place d'une recherche de mécénat, notamment par l'adhésion à la plateforme de financement participatif Collecticity (demande de rescrit fiscal "dons et mécénat" en attente de réponse). Depuis 2 ans, nous avons mis en place une campagne de communication active pour la collecte du solde de la taxe d'apprentissage. La location des espaces de l'école est rendue possible par délibération, elle est freinée par l'occupation de l'amphithéâtre par l'Institut de l'image depuis 2023.

Indicateurs	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des ressources propres	8,30%	7,91%	7,03%	7,44%	8%	9%	11%
Mise en place d'un contrôle interne financier	En cours d'élaboration	En cours d'élaboration	En phase test	En fonction	En fonction	En fonction	En fonction
Actions de recherche de financements	1/4	2/4	3/4	3/4	4/4	4/4	4/4

OBJECTIF 4 : Apporter un soutien logistique aux différentes fonctions supports pour une meilleure lisibilité du travail réalisé, interne et externe

Indicateur 1 : Projection pluriannuelle en investissement

Parmi les outils nécessaires à l'efficacité de son fonctionnement et à son développement, l'ESAAIX a besoin de renforcer ses équipements d'investissement, tant sur les services supports que sur la pédagogie. Cela a pour but de travailler à l'établissement d'un budget pluriannuel pour une **meilleure adaptabilité** et une **capacité de développement accrue** de ses activités.



Les outils mis en place dans le cadre de l'indicateur 2 de l'objectif 3 serviront d'appui à la stratégie de projection pluriannuelle en matière d'investissement.

Les objectifs :

- Établir avec le service comptabilité un budget pluriannuel d'investissement
- Rechercher des financements extérieurs complémentaires

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 1

La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement efficient est retardée par les non-réponses aux demandes de subventions effectuées par l'école depuis 2024 à l'Etat, au département, à la Région et à la métropole.

Indicateur 2 : Usage d'un logiciel de scolarité adapté et performant pour la traçabilité du parcours des étudiant.es et l'étude de leur devenir (scolaire et professionnel)

L'ingénierie administrative que demande l'analyse du parcours des étudiant.es ainsi que leur trajectoire professionnelle requiert pour les agents du service pédagogique d'adopter des outils dédiés spécifiquement à son secteur d'activité afin de dégager des données et des chiffres précis et de rendre compatibles les niveaux de comparaison, dans le but de se doter d'**études vérifiées et opératoires**. L'ESAAIX opte pour le logiciel spécialisé Ganesh, dont les différents champs, informés au fil du temps, permettront de disposer d'archives exploitables et performantes sur le plan des **améliorations de l'offre d'enseignement comme de la formation professionnelle**.

Les objectifs :

- Centraliser le plus possible le travail de récolte des agents sur cette plateforme partagée
- Se servir de cet instrument qui facilite et rend possible la collecte et l'exploitation des données d'ordre statistique afin de croiser les analyses (chiffres, données et résultats des questionnaires)

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 1

L'ESAAIX a mis en place le **logiciel spécialisé Ganesh**. Il est aujourd'hui pleinement opérationnel.



Indicateur 3 : Plan de communication

Les objectifs :

- Penser un plan global de communication avec les membres de l'équipe assurant le suivi de la communication et des relations publics, en adoptant aussi une politique des usages des données personnelles et des réseaux sociaux.
- Construire et mettre en place, avec l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique, le futur site internet.
- Recourir aux services d'un traducteur pour l'ensemble de ses éléments de communication à caractère pédagogique et scientifique.

POINT D'ETAPE 2025 pour atteindre les objectifs décrits par l'indicateur 3

L'école supérieure d'art doit améliorer la communication quant à son offre de formation et à ses débouchés (via la promotion du parcours de ses alumni). Si l'école a travaillé en profondeur à **une identification plus claire de son positionnement pédagogique et de recherche** la non-reconduite du poste de chargé de la communication (pour des raisons budgétaires) a ralenti la régularité de la mise à jour de nos actualités sur le sujet. Une refonte intégrale de son site internet, fournissant des données statistiques, assortie à une stratégie d'impact auprès du plus large public, a été mise en place. Des pages dédiées à la présentation du paysage que constitue les activités de nos diplômés va bientôt voir le jour. L'ESAAIX s'apprête par ailleurs - afin de rendre plus opérant **son rayonnement à l'étranger** - à traduire en anglais l'ensemble de ses documents d'information. L'absence de chargée de la communication a là-aussi ralenti ce processus.

Constituant l'armature des fonctions supports au service du bon déroulement des activités d'une école supérieure d'art aujourd'hui, ces trois indicateurs corrélés font système. En les croisant, ils permettront d'aboutir à des résultats affinés (à même d'être amplement valorisés) ; de démontrer enfin avec des moyens appropriés **la stabilité et la haute qualité de notre formation d'enseignement supérieur**.



Indicateurs (Objectif 4)	Réalisé 2022	Réalisé/ou cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
1. Mise en place d'un budget d'investissement pluriannuel		En cours d'élaboration	En cours d'élaboration	En fonction	En fonction	En fonction	Réalisé
2. Mise en place d'un logiciel de scolarité dédié à l'enseignement supérieur en art	0%	30 %	60%	100 %	100 %	100 %	100 %
3. Plan de communication et création d'un site internet bi-lingue	0%	50 %	60 %	70 %	80 %	81 %	100

***Nota Bene :**

Les objectifs chiffrés recensés dans les différents tableaux de ce document ont été actualisés. Ils ont été révisés à l'aune des résultats calculés en 2025 et en fonction des ajustements fonctionnels de nos objectifs pour les années à venir, lesquels procèdent de nos analyses en cours d'exercice.